

MASTER EN MUSIQUE : CHANT à finalité spécialisée

Domaine : Musique (type long)

Deuxième cycle

Programme d'études organisé en Unités d'enseignement



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppín 28 (siège social)

Entrée en vigueur : année académique 2024-2025

	BLOC 1				BLOC 2			
	heures	ECTS	pond.		heures	ECTS	pond.	
UE Finalité artistique UE FA1 prérequis pour accéder à UE FA2		52	16			37	16	
Chant	90	25	7	Q1 + Q2	90	18	7	Q1 + Q2
Projet artistique spécialisé	90	23	7	Q1 + Q2	90	15	7	Q1 + Q2
Travail avec accompagnateur	60	4	2	Q1 + Q2	60	4	2	Q1 + Q2
UE TFE UE FA1 prérequis pour accéder à UE TFE2		2	2			15	2	
Préparation au TFE	15	2	2	Q1 + Q2				
TFE					30	15	2	Q1 + Q2
UE Culture professionnelle		6	3			8	4	
Mouvement scénique	30	3	1	Q1 + Q2	30	3	1	Q1 + Q2
Langues étrangères	30	2	1	Q1 + Q2	30	2	1	Q1 + Q2
Production de projets artistiques – projets					30	2	1	Q1 + Q2
Formation corporelle	30	1	1	Q1 + Q2	30	1	1	Q1 + Q2
Totaux :	345	60			390	60		

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

Q1 + Q2 : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année académique avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.

Q1/Q2 : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année académique mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.

Q1 ou Q2 : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

MASTER EN MUSIQUE : ART LYRIQUE à finalité spécialisée

Domaine : Musique (type long)

Deuxième cycle

Programme d'études organisé en Unités d'enseignement



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppín 28 (siège social)

Entrée en vigueur : année académique 2024-2025

	BLOC 1				BLOC 2			
	heures	ECTS	pond.		heures	ECTS	pond.	
UE Finalité artistique UE FA1 prérequis pour accéder à UE FA2		52	16			37	16	
Art lyrique	90	26	7	Q1 + Q2	90	19	7	Q1 + Q2
Projet artistique spécialisé	90	23	7	Q1 + Q2	90	15	7	Q1 + Q2
Travail avec accompagnateur	30	3	2	Q1 + Q2	30	3	2	Q1 + Q2
UE TFE UE FA1 prérequis pour accéder à UE TFE2		2	2			15	2	
Préparation au TFE	15	2	2	Q1 + Q2				
TFE					30	15	2	Q1 + Q2
UE Culture professionnelle		6	3			8	4	
Mouvement scénique	30	3	1	Q1 + Q2	30	3	1	Q1 + Q2
Langues étrangères	30	2	1	Q1 + Q2	30	2	1	Q1 + Q2
Production de projets artistiques – projets					30	2	1	Q1 + Q2
Formation corporelle	30	1	1	Q1 + Q2	30	1	1	Q1 + Q2
Totaux :	315	60			360	60		

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

Q1 + Q2 : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année académique avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.

Q1/Q2 : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année académique mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.

Q1 ou Q2 : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

MASTER EN MUSIQUE : CHANT à finalité spécialisée chant pop

Domaine : Musique (type long)

Deuxième cycle

Programme d'études organisé en Unités d'enseignement



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppín 28 (siège social)

Entrée en vigueur : année académique 2024-2025

	BLOC 1				BLOC 2			
	heures	ECTS	pond.		heures	ECTS	pond.	
UE Finalité artistique UE FA1 prérequis pour accéder à UE FA2		50	24			38	24	
Chant pop	90	14	7	Q1 + Q2	90	10	7	Q1 + Q2
Projet artistique spécialisé	90	21	7	Q1 + Q2	90	13	7	Q1 + Q2
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15	2	2	Q1 + Q2	15	2	2	Q1 + Q2
Harmonie vocale	60	10	4	Q1 + Q2	60	10	4	
Mouvement scénique	30	2	2		30	2	2	
Créativité musicale (spectacle)	15	1	2		15	1	2	
UE TFE UE FA1 prérequis pour accéder à UE TFE2		2	2			15	2	
Préparation au TFE	15	2	2	Q1 + Q2				
TFE					30	15	2	Q1 + Q2
UE Culture professionnelle		3	2			5	3	
Langues étrangères	30	2	1	Q1 + Q2	30	2	1	Q1 + Q2
Production de projets artistiques – projets					30	2	1	Q1 + Q2
Formation corporelle	15	1	1	Q1 + Q2	15	1	1	Q1 + Q2
UE Formation complémentaire UE FC1 prérequis pour accéder à UE FC2		5	4			2	2	
Accompagnement – Chant populaire (piano)	15	1	1					
Anatomie et physiologie du système phonatoire	15	2	1					
Composition (songwriting)	30	1	1		30	1	1	
Improvisation (harmonique et vocale)	15	1	1		15	1	1	
Totaux :	435	60			450	60		

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

Q1 + Q2 : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année académique avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.

Q1/Q2 : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année académique mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.

Q1 ou Q2 : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

MASTER EN MUSIQUE : PIANO / ACCORDEON à finalité spécialisée

Domaine : Musique (type long)

Deuxième cycle

Programme d'études organisé en Unités d'enseignement



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppin 28 (siège social)

Entrée en vigueur : année académique 2024-2025

	BLOC 1				BLOC 2			
	heures	ECTS	pond.		heures	ECTS	pond.	
UE Finalité artistique UE FA1 prérequis pour accéder à UE FA2		55	18			42	18	
Instrument	120	20	7	Q1 + Q2	120	20	7	Q1 + Q2
Projet artistique spécialisé	60	23	7	Q1 + Q2	60	15	7	Q1 + Q2
Musique de chambre	90	12	4	Q1 + Q2	90	7	4	Q1 + Q2
UE TFE UE FA1 prérequis pour accéder à UE TFE2		2	2			15	2	
Préparation au TFE	15	2	2	Q1 + Q2				
TFE					30	15	2	Q1 + Q2
UE Culture professionnelle		3	2			3	2	
Langues étrangères	30	2	1	Q1 + Q2				
Production de projets artistiques – projets					30	2	1	Q1 + Q2
Formation corporelle	30	1	1	Q1 + Q2	30	1	1	Q1 + Q2
Totaux :	345	60			360	60		

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

Q1 + Q2 : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année académique avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.

Q1/Q2 : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année académique mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.

Q1 ou Q2 : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

MASTER EN MUSIQUE : PIANO D'ACCOMPAGNEMENT à finalité spécialisée

Domaine : Musique (type long)

Deuxième cycle

Programme d'études organisé en Unités d'enseignement



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppín 28 (siège social)

Entrée en vigueur : année académique 2024-2025

	BLOC 1				BLOC 2			
	heures	ECTS	pond.		heures	ECTS	pond.	
UE Finalité artistique UE FA1 prérequis pour accéder à UE FA2		55	14			42	14	
Instrument principal – piano d'accompagnement	120	26	7	Q1 + Q2	120	24	7	Q1 + Q2
Projet artistique spécialisé	60	29	7	Q1 + Q2	60	18	7	Q1 + Q2
UE TFE UE FA1 prérequis pour accéder à UE TFE2		2	2			15	2	
Préparation au TFE	15	2	2	Q1 + Q2				
TFE					30	15	2	Q1 + Q2
UE Culture professionnelle		3	2			3	2	
Langues étrangères	30	2	1	Q1 + Q2				
Production de projets artistiques – projets					30	2	1	Q1 + Q2
Formation corporelle	30	1	1	Q1 + Q2	30	1	1	Q1 + Q2
Totaux :	255	60			270	60		

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

Q1 + Q2 : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année académique avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.

Q1/Q2 : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année académique mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.

Q1 ou Q2 : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

MASTER EN MUSIQUE : ORGUE à finalité spécialisée

Domaine : Musique (type long)

Deuxième cycle

Programme d'études organisé en Unités d'enseignement



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppín 28 (siège social)

Entrée en vigueur : année académique 2024-2025

	BLOC 1				BLOC 2			
	heures	ECTS	pond.		heures	ECTS	pond.	
UE Finalité artistique UE FA1 prérequis pour accéder à UE FA2		55	22			42	22	
Orgue	90	22	7	Q1 + Q2	90	17	7	Q1 + Q2
Projet artistique spécialisé	60	21	7	Q1 + Q2	60	13	7	Q1 + Q2
Musique de chambre	60	6	4	Q1 + Q2	60	6	4	Q1 + Q2
Harmonie pratique – Basse continue	60	6	4	Q1 + Q2	60	6	4	Q1 + Q2
UE TFE UE FA1 prérequis pour accéder à UE TFE2		2	2			15	2	
Préparation au TFE	15	2	2	Q1 + Q2				
TFE					30	15	2	Q1 + Q2
UE Culture professionnelle		3	2			3	2	
Langues étrangères	30	2	1	Q1 + Q2				
Production de projets artistiques – projets					30	2	1	Q1 + Q2
Formation corporelle	30	1	1	Q1 + Q2	30	1	1	Q1 + Q2
Totaux :	345	60			360	60		

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

Q1 + Q2 : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année académique avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.

Q1/Q2 : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année académique mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.

Q1 ou Q2 : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

MASTER EN MUSIQUE : CORDES / VENTS / PERCUSSIONS à finalité spécialisée

Alto, Contrebasse, Violon, Violoncelle

Basson, Clarinette, Cor, Flûte traversière, Hautbois, Saxophone, Trombone, Trompette, Tuba

Percussions

Domaine : Musique (type long)

Deuxième cycle

Programme d'études organisé en Unités d'enseignement



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppín 28 (siège social)

Entrée en vigueur : année académique 2024-2025

	BLOC 1				BLOC 2			
	heures	ECTS	pond.		heures	ECTS	pond.	
UE Finalité artistique UE FA1 prérequis pour accéder à UE FA2		55	24			42	20	
Instrument	120	14	7	Q1 + Q2	120	14	7	Q1 + Q2
Projet artistique spécialisé	60	23	7	Q1 + Q2	60	15	7	Q1 + Q2
Musique de chambre	90	10	4	Q1 + Q2	90	10	4	Q1 + Q2
Travail avec accompagnateur	15	3	2	Q1 + Q2	15	3	2	Q1 + Q2
Etude des traits d'orchestre	15	1	2	Q1 + Q2				
Orchestre	60	4	2	Q1 + Q2				
UE TFE UE FA1 prérequis pour accéder à UE TFE2		2	2		15	2		
Préparation au TFE	15	2	2	Q1 + Q2				
TFE					30	15	2	Q1 + Q2
UE Culture professionnelle		3	2		3	2		
Langues étrangères	30	2	1	Q1 + Q2				
Production de projets artistiques – projets					30	2	1	Q1 + Q2
Formation corporelle	30	1	1	Q1 + Q2	30	1	1	Q1 + Q2
Totaux :	435	60			375	60		

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

Q1 + Q2 : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année académique avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.

Q1/Q2 : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année académique mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.

Q1 ou Q2 : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

MASTER EN MUSIQUE : HARPE à finalité spécialisée

Domaine : Musique (type long)

Deuxième cycle

Programme d'études organisé en Unités d'enseignement



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppín 28 (siège social)

Entrée en vigueur : année académique 2024-2025

	BLOC 1				BLOC 2			
	heures	ECTS	pond.		heures	ECTS	pond.	
UE Finalité artistique UE FA1 prérequis pour accéder à UE FA2		55	24			42	18	
Harpe	120	15	7	Q1 + Q2	120	17	7	Q1 + Q2
Projet artistique spécialisé	60	23	7	Q1 + Q2	60	15	7	Q1 + Q2
Musique de chambre	90	10	4	Q1 + Q2	90	10	4	Q1 + Q2
Lecture et transposition	15	1	2	Q1 + Q2				
Etude des traits d'orchestre	30	4	2	Q1 + Q2				
Orchestre	30	2	2	Q1 + Q2				
UE TFE UE FA1 prérequis pour accéder à UE TFE2		2	2		15	2		
Préparation au TFE	15	2	2	Q1 + Q2				
TFE					30	15	2	Q1 + Q2
UE Culture professionnelle		3	2		3	2		
Langues étrangères	30	2	1	Q1 + Q2				
Production de projets artistiques – projets					30	2	1	Q1 + Q2
Formation corporelle	30	1	1	Q1 + Q2	30	1	1	Q1 + Q2
Totaux :	420	60			360	60		

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

Q1 + Q2 : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année académique avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.

Q1/Q2 : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année académique mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.

Q1 ou Q2 : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

MASTER EN MUSIQUE : GUITARE à finalité spécialisée

Domaine : Musique (type long)

Deuxième cycle

Programme d'études organisé en Unités d'enseignement



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppín 28 (siège social)

Entrée en vigueur : année académique 2024-2025

	BLOC 1				BLOC 2			
	heures	ECTS	pond.		heures	ECTS	pond.	
UE Finalité artistique UE FA1 prérequis pour accéder à UE FA2		55	20			42	20	
Guitare	120	20	7	Q1 + Q2	120	15	7	Q1 + Q2
Projet artistique spécialisé	60	23	7	Q1 + Q2	60	15	7	Q1 + Q2
Musique de chambre	90	10	4	Q1 + Q2	90	10	4	Q1 + Q2
Lecture et transposition – Tablature	30	2	2	Q1 + Q2	30	2	2	Q1 + Q2
UE TFE UE FA1 prérequis pour accéder à UE TFE2		2	2			15	2	
Préparation au TFE	15	2	2	Q1 + Q2				
TFE					30	15	2	Q1 + Q2
UE Culture professionnelle		3	2			3	2	
Langues étrangères	30	2	1	Q1 + Q2				
Production de projets artistiques – projets					30	2	1	Q1 + Q2
Formation corporelle	30	1	1	Q1 + Q2	30	1	1	Q1 + Q2
Totaux :	375	60			390	60		

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

Q1 + Q2 : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année académique avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.

Q1/Q2 : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année académique mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.

Q1 ou Q2 : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

MASTER EN MUSIQUE : MUSIQUE ANCIENNE (CORDES et VENTS) à finalité spécialisée

Viole de gambe, Violon baroque, Violoncelle baroque, Violone
Cor naturel, Flûte à bec

Domaine : Musique (type long)

Deuxième cycle

Programme d'études organisé en Unités d'enseignement



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppín 28 (siège social)

Entrée en vigueur : année académique 2024-2025

	BLOC 1				BLOC 2			
	heures	ECTS	pond.		heures	ECTS	pond.	
UE Finalité artistique UE FA1 prérequis pour accéder à UE FA2		55	20			42	20	
Instrument	120	19	7	Q1 + Q2	120	14	7	Q1 + Q2
Projet artistique spécialisé	60	23	7	Q1 + Q2	60	15	7	Q1 + Q2
Musique de chambre – Musique ancienne	90	10	4	Q1 + Q2	90	10	4	Q1 + Q2
Travail avec accompagnateur	15	3	2	Q1 + Q2	15	3	2	Q1 + Q2
UE TFE UE FA1 prérequis pour accéder à UE TFE2		2	2			15	2	
Préparation au TFE	15	2	2	Q1 + Q2				
TFE					30	15	2	Q1 + Q2
UE Culture professionnelle		3	2			3	2	
Langues étrangères	30	2	1	Q1 + Q2				
Production de projets artistiques – projets					30	2	1	Q1 + Q2
Formation corporelle	30	1	1	Q1 + Q2	30	1	1	Q1 + Q2
Totaux :	360	60			375	60		

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

Q1 + Q2 : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année académique avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.

Q1/Q2 : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année académique mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.

Q1 ou Q2 : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

MASTER EN MUSIQUE : MUSIQUE ANCIENNE – CLAVECIN à finalité spécialisée

Domaine : Musique (type long)

Deuxième cycle

Programme d'études organisé en Unités d'enseignement



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppín 28 (siège social)

Entrée en vigueur : année académique 2024-2025

	BLOC 1				BLOC 2			
	heures	ECTS	pond.		heures	ECTS	pond.	
UE Finalité artistique UE FA1 prérequis pour accéder à UE FA2		55	24			42	24	
Clavecin	90	16	7	Q1 + Q2	90	13	7	Q1 + Q2
Projet artistique spécialisé	60	23	7	Q1 + Q2	60	15	7	Q1 + Q2
Musique de chambre – Musique ancienne	60	6	4	Q1 + Q2	60	6	4	Q1 + Q2
Harmonie pratique – Basse continue	60	8	4	Q1 + Q2	60	6	4	Q1 + Q2
Tempéraments et accords	30	2	2	Q1 + Q2	30	2	2	Q1 + Q2
UE TFE UE FA1 prérequis pour accéder à UE TFE2		2	2			15	2	
Préparation au TFE	15	2	2	Q1 + Q2				
TFE					30	15	2	Q1 + Q2
UE Culture professionnelle		3	2			3	2	
Langues étrangères	30	2	1	Q1 + Q2				
Production de projets artistiques – projets					30	2	1	Q1 + Q2
Formation corporelle	30	1	1	Q1 + Q2	30	1	1	Q1 + Q2
Totaux :	375	60			390	60		

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

Q1 + Q2 : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année académique avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.

Q1/Q2 : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année académique mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.

Q1 ou Q2 : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

MASTER EN MUSIQUE : INFORMATIQUE MUSICALE à finalité spécialisée

Domaine : Musique (type long)

Deuxième cycle

Programme d'études organisé en Unités d'enseignement



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppín 28 (siège social)

Entrée en vigueur : année académique 2024-2025

	BLOC 1				BLOC 2			
	heures	ECTS	pond.		heures	ECTS	pond.	
UE Finalité artistique UE FA1 prérequis pour accéder à UE FA2		55	22			38	14	
Informatique musicale	120	26	7	Q1 + Q2	120	23	7	Q1 + Q2
Projet artistique spécialisé	60	23	7	Q1 + Q2	60	15	7	Q1 + Q2
Orchestration <u>ou</u> Arrangement	30	3	4	Q1 + Q2				
Ecritures	30	3	4	Q1 + Q2				
UE TFE UE FA1 prérequis pour accéder à UE TFE2		2	2			15	2	
Préparation au TFE	15	2	2	Q1 + Q2				
TFE					30	15	2	Q1 + Q2
UE Culture professionnelle UE CP1 prérequis pour accéder à UE CP2		3	2			7	3	
Langues étrangères	30	2	1	Q1 + Q2				
Production de projets artistiques – projets					30	2	1	Q1 + Q2
Formation corporelle	30	1	1	Q1 + Q2	30	1	1	Q1 + Q2
Stages d'observation					30	4	1	Q1 + Q2
Totaux :	315	60			300	60		

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

Q1 + Q2 : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année académique avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.

Q1/Q2 : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année académique mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.

Q1 ou Q2 : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

MASTER EN MUSIQUE : ECRITURES CLASSIQUES à finalité spécialisée

Domaine : Musique (type long)

Deuxième cycle

Programme d'études organisé en Unités d'enseignement



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppín 28 (siège social)

Entrée en vigueur : année académique 2024-2025

	BLOC 1				BLOC 2			
	heures	ECTS	pond.		heures	ECTS	pond.	
UE Finalité artistique UE FA1 prérequis pour accéder à UE FA2		55	20			42	18	
Analyse et écritures – écritures approfondies	90	22	7	Q1 + Q2	90	19	7	Q1 + Q2
Analyse et écritures – analyse approfondie	60	8	4	Q1 + Q2	60	8	4	Q1 + Q2
Projet artistique spécialisé	60	23	7	Q1 + Q2	60	15	7	Q1 + Q2
Harmonie pratique	30	2	2	Q1 + Q2				
UE TFE UE FA1 prérequis pour accéder à UE TFE2		2	2			15	2	
Préparation au TFE	15	2	2	Q1 + Q2				
TFE					30	15	2	Q1 + Q2
UE Culture professionnelle		3	2			3	2	
Langues étrangères	30	2	1	Q1 + Q2				
Production de projets artistiques – projets					30	2	1	Q1 + Q2
Formation corporelle	30	1	1	Q1 + Q2	30	1	1	Q1 + Q2
Totaux :	315	60			300	60		

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

Q1 + Q2 : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année académique avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.

Q1/Q2 : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année académique mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.

Q1 ou Q2 : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

MASTER EN MUSIQUE : DIRECTION CHORALE à finalité spécialisée

Domaine : Musique (type long)

Deuxième cycle

Programme d'études organisé en Unités d'enseignement



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppín 28 (siège social)

Entrée en vigueur : année académique 2024-2025

	BLOC 1				BLOC 2			
	heures	ECTS	pond.		heures	ECTS	pond.	
UE Finalité artistique UE FA1 prérequis pour accéder à UE FA2		55	18			40	14	
Direction chorale	120	25	7	Q1 + Q2	120	25	7	Q1 + Q2
Projet artistique spécialisé	60	23	7	Q1 + Q2	60	15	7	Q1 + Q2
Analyse et écritures – analyse approfondie	60	4	2	Q1 + Q2				
Harmonie pratique	30	3	2	Q1 + Q2				
UE TFE UE FA1 prérequis pour accéder à UE TFE2		2	2			15	2	
Préparation au TFE	15	2	2	Q1 + Q2				
TFE					30	15	2	Q1 + Q2
UE Culture professionnelle		3	2			5	3	
Langues étrangères	30	2	1	Q1 + Q2	30	2	1	Q1 + Q2
Production de projets artistiques – projets					30	2	1	Q1 + Q2
Formation corporelle	30	1	1	Q1 + Q2	30	1	1	Q1 + Q2
Totaux :	345	60			300	60		

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

Q1 + Q2 : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année académique avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.

Q1/Q2 : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année académique mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.

Q1 ou Q2 : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

MASTER EN MUSIQUE : FORMATION MUSICALE à finalité spécialisée

Domaine : Musique (type long)

Deuxième cycle

Programme d'études organisé en Unités d'enseignement



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppin 28 (siège social)

Entrée en vigueur : année académique 2024-2025

	BLOC 1				BLOC 2			
	heures	ECTS	pond.		heures	ECTS	pond.	
UE Finalité artistique UE FA1 prérequis pour accéder à UE FA2		55	22			40	14	
Formation musicale	60	12	7	Q1 + Q2	60	25	7	Q1 + Q2
Projet artistique spécialisé	60	23	7	Q1 + Q2	60	15	7	Q1 + Q2
Chant – Initiation aux techniques vocales	30	4	2	Q1 ou Q2				
Harmonie pratique	30	4	2	Q1 ou Q2				
Accompagnement – Pratiques musicales collectives	60	8	2	Q1 + Q2				
Analyse et écritures – Analyse approfondie	30	4	2	Q1 ou Q2				
UE TFE UE FA1 prérequis pour accéder à UE TFE2		2	2			15	2	
Préparation au TFE	15	2	2	Q1 + Q2				
TFE					30	15	2	Q1 + Q2
UE Culture professionnelle		3	2			5	3	
Langues étrangères	30	2	1	Q1 + Q2	30	2	1	Q1 + Q2
Production de projets artistiques – projets					30	2	1	Q1 + Q2
Formation corporelle	30	1	1	Q1 + Q2	30	1	1	Q1 + Q2
Totaux :	345	60			240	60		

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

Q1 + Q2 : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année académique avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.

Q1/Q2 : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année académique mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.

Q1 ou Q2 : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

MASTER EN MUSIQUE : EDUCATION MUSICALE à finalité spécialisée

Domaine : Musique (type long)

Deuxième cycle

Programme d'études organisé en Unités d'enseignement



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppin 28 (siège social)

Entrée en vigueur : année académique 2024-2025

	BLOC 1				BLOC 2			
	heures	ECTS	pond.		heures	ECTS	pond.	
UE Finalité artistique UE FA1 prérequis pour accéder à UE FA2		55	22			40	18	
Pédagogie musicale	90	20	7	Q1 + Q2	90	20	7	Q1 + Q2
Projet artistique spécialisé	60	23	7	Q1 + Q2	60	15	7	Q1 + Q2
Créativité musicale	30	5	4	Q1 + Q2	30	5	4	Q1 + Q2
Accompagnement – Pratiques musicales collectives	30	7	4	Q1 + Q2				
UE TFE UE FA1 prérequis pour accéder à UE TFE2		2	2			15	2	
Préparation au TFE	15	2	2	Q1 + Q2				
TFE					30	15	2	Q1 + Q2
UE Culture professionnelle		3	2			5	3	
Langues étrangères	30	2	1	Q1 + Q2	30	2	1	Q1 + Q2
Production de projets artistiques – projets					30	2	1	Q1 + Q2
Formation corporelle	30	1	1	Q1 + Q2	30	1	1	Q1 + Q2
Totaux :	285	60			300	60		

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

Q1 + Q2 : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année académique avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.

Q1/Q2 : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année académique mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.

Q1 ou Q2 : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.